

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005565500050	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA ROISSY PAYS DE FRANCE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SARCELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	42
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	43
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	44
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	45
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A8.3 - Opérations liées aux cessions	50
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A10 - Etat des travaux en régie	53

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.7 - Etat des engagements reçus	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	67
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	68
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	69

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 432 216,00	G	9 413 507,55	G-A	6 981 291,55
	Section d'investissement	B	3 701 290,74	H	2 326 045,45	H-B	-1 375 245,29

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 308,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	6 133 506,74	Q= G+H+I+J	11 743 861,65	=Q-P	5 610 354,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	17 637 556,71	L	15 882 318,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	17 637 556,71	= K+L	15 882 318,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	2 432 216,00	= G+I+K	9 417 816,20	6 985 600,20	
	Section d'investissement	= B+D+F	21 338 847,45	= H+J+L	18 208 363,45	-3 130 484,00	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	23 771 063,45	= G+H+I+J+K+L	27 626 179,65	3 855 116,20	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	17 637 556,71	L	15 882 318,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		1 911 982,71

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	720 335,29
16	Emprunts et dettes assimilées	2 911 174,46	13 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	119 707,57	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 908 748,11	0,00
200	Opération d'équipement n° 200	1 748 195,18	
202	Opération d'équipement n° 202	949 731,39	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 868 264,00	-429 331,04	2 282 173,85	0,00	15 421,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	326 100,00	141 943,64	0,00	0,00	184 156,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00	34 178,94	0,00	0,00	165 821,06
Total des dépenses de gestion courante		2 394 364,00	-253 208,46	2 282 173,85	0,00	365 398,61
66	Charges financières	632 100,00	-505 552,10	908 802,71	0,00	228 849,39
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 026 464,00	-758 760,56	3 190 976,56	0,00	594 248,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 623 874,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1,00	0,00			1,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 623 875,00	0,00			2 623 875,00
TOTAL		5 650 339,00	-758 760,56	3 190 976,56	0,00	3 218 123,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 646 030,35	631 205,18	7 849 527,71	0,00	-2 834 702,54
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	316 547,23	0,00	0,00	-316 547,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		5 646 030,35	947 752,41	7 849 527,71	0,00	-3 151 249,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	616 227,43	0,00	0,00	-616 227,43
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 646 030,35	1 563 979,84	7 849 527,71	0,00	-3 767 477,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		5 646 030,35	1 563 979,84	7 849 527,71	0,00	-3 767 477,20
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		4 308,65				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	368 311,97	130 262,80	119 707,57	118 341,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 773 296,06	1 393 460,68	11 908 748,11	471 087,27
	Total des opérations d'équipement	6 010 000,00	409 656,34	2 697 926,57	2 902 417,09
	Total des dépenses d'équipement	20 151 608,03	1 933 379,82	14 726 382,25	3 491 845,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 071 000,00	1 767 910,92	2 911 174,46	391 914,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	5 071 000,00	1 767 910,92	2 911 174,46	391 914,62
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 222 608,03	3 701 290,74	17 637 556,71	3 883 760,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	25 222 608,03	3 701 290,74	17 637 556,71	3 883 760,58
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	4 276 572,03	625 445,45	720 335,29	2 930 791,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 984 861,00	0,00	13 250 000,00	1 734 861,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	19 261 433,03	625 445,45	13 970 335,29	4 665 652,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 636 700,00	0,00	1 911 982,71	-275 282,71
106	Réserves (5)	1 700 600,00	1 700 600,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 337 300,00	1 700 600,00	1 911 982,71	-275 282,71
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	22 598 733,03	2 326 045,45	15 882 318,00	4 390 369,58
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 623 874,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1,00	0,00		1,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 623 875,00	0,00		2 623 875,00
	TOTAL	25 222 608,03	2 326 045,45	15 882 318,00	7 014 244,58
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 852 842,81		1 852 842,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 943,64		141 943,64
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 178,94		34 178,94
66	Charges financières	403 250,61	0,00	403 250,61
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 432 216,00	0,00	2 432 216,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 432 216,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 767 910,92	0,00	1 767 910,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	409 656,34		409 656,34
20	Immobilisations incorporelles (6)	130 262,80	0,00	130 262,80
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 393 460,68	0,00	1 393 460,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 701 290,74	0,00	3 701 290,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 701 290,74
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 480 732,89		8 480 732,89
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	316 547,23		316 547,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	616 227,43	0,00	616 227,43
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 413 507,55	0,00	9 413 507,55

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	4 308,65
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 417 816,20
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	625 445,45	0,00	625 445,45
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	625 445,45	0,00	625 445,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 700 600,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 326 045,45
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 868 264,00	-429 331,04	2 282 173,85	0,00	15 421,19
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	55 000,00	197 831,43	0,00	0,00	-142 831,43
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	613 509,00	385 477,94	13 385,00	0,00	214 646,06
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 755,00	4 952,00	0,00	0,00	5 803,00
61523	Entretien, réparations réseaux	420 000,00	220 518,59	44 963,37	0,00	154 518,04
6156	Maintenance	598 000,00	434 766,98	157 055,64	0,00	6 177,38
618	Divers	170 000,00	77 808,98	102 082,88	0,00	-9 891,86
6287	Remboursements de frais	0,00	-1 750 686,96	1 964 686,96	0,00	-214 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	326 100,00	141 943,64	0,00	0,00	184 156,36
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	326 100,00	141 943,64	0,00	0,00	184 156,36
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00	34 178,94	0,00	0,00	165 821,06
658	Charges diverses de gestion courante	200 000,00	34 178,94	0,00	0,00	165 821,06
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 394 364,00	-253 208,46	2 282 173,85	0,00	365 398,61
66	Charges financières (b) (5)	632 100,00	-505 552,10	908 802,71	0,00	228 849,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	532 100,00	-505 552,10	908 802,71	0,00	128 849,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 026 464,00	-758 760,56	3 190 976,56	0,00	594 248,00
023	Virement à la section d'investissement	2 623 874,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1,00	0,00			1,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1,00	0,00			1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 623 875,00	0,00			2 623 875,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 623 875,00	0,00			2 623 875,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 650 339,00	-758 760,56	3 190 976,56	0,00	3 218 123,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 646 030,35	631 205,18	7 849 527,71	0,00	-2 834 702,54
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 446 030,35	79 372,30	7 849 527,71	0,00	-2 482 869,66
70613	Participations assainissement collectif	200 000,00	543 855,88	0,00	0,00	-343 855,88
7068	Autres prestations de services	0,00	7 977,00	0,00	0,00	-7 977,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	316 547,23	0,00	0,00	-316 547,23
741	Primes d'épuration	0,00	308 738,05	0,00	0,00	-308 738,05
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	7 809,18	0,00	0,00	-7 809,18
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 646 030,35	947 752,41	7 849 527,71	0,00	-3 151 249,77
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	616 227,43	0,00	0,00	-616 227,43
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	616 227,43	0,00	0,00	-616 227,43
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 646 030,35	1 563 979,84	7 849 527,71	0,00	-3 767 477,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 646 030,35	1 563 979,84	7 849 527,71	0,00	-3 767 477,20
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		4 308,65				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	368 311,97	130 262,80	119 707,57	118 341,60
2031	Frais d'études	368 311,97	130 262,80	119 707,57	118 341,60
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 773 296,06	1 393 460,68	11 908 748,11	471 087,27
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 773 296,06	1 393 460,68	11 908 748,11	471 087,27
200	Opération d'équipement n° 200 (3)	3 340 000,00	254 324,96	1 748 195,18	1 337 479,86
202	Opération d'équipement n° 202 (3)	2 670 000,00	155 331,38	949 731,39	1 564 937,23
Total des dépenses d'équipement		20 151 608,03	1 933 379,82	14 726 382,25	3 491 845,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 071 000,00	1 767 910,92	2 911 174,46	391 914,62
1641	Emprunts en euros	4 636 000,00	1 337 684,77	2 911 174,46	387 140,77
1681	Autres emprunts	435 000,00	430 226,15	0,00	4 773,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 071 000,00	1 767 910,92	2 911 174,46	391 914,62
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		25 222 608,03	3 701 290,74	17 637 556,71	3 883 760,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		25 222 608,03	3 701 290,74	17 637 556,71	3 883 760,58
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	4 276 572,03	625 445,45	720 335,29	2 930 791,29
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 245 000,00	0,00	107 969,00	3 137 031,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	609 823,29	-609 823,29
1313	Subv. équipt Départements	410 000,00	3 873,42	2 543,00	403 583,58
1333	P.A.E. Plan aménagement d'ensemble	621 572,03	621 572,03	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	14 984 861,00	0,00	13 250 000,00	1 734 861,00
1641	Emprunts en euros	14 984 861,00	0,00	13 250 000,00	1 734 861,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 261 433,03	625 445,45	13 970 335,29	4 665 652,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 337 300,00	1 700 600,00	1 911 982,71	-275 282,71
10222	FCTVA	1 636 700,00	0,00	1 911 982,71	-275 282,71
1068	Autres réserves	1 700 600,00	1 700 600,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 337 300,00	1 700 600,00	1 911 982,71	-275 282,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 598 733,03	2 326 045,45	15 882 318,00	4 390 369,58
021	Virement de la section d'exploitation	2 623 874,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1,00	0,00		1,00
28031	Frais d'études	1,00	0,00		1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 623 875,00	0,00		2 623 875,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 623 875,00	0,00		2 623 875,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 222 608,03	2 326 045,45	15 882 318,00	7 014 244,58
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1)
LIBELLE : STEP VILLEPARISIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		3 340 000,00	A	254 324,96	1 748 195,18	1 337 479,86	B	254 324,96
20	Immobilisations incorporelles	51 400,00		27 180,00	23 820,00	400,00		27 180,00
2031	Frais d'études	51 400,00		27 180,00	23 820,00	400,00		27 180,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 288 600,00		227 144,96	1 724 375,18	1 337 079,86		227 144,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 288 600,00		58 018,00	1 724 375,18	1 506 206,82		58 018,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00		169 126,96	0,00	-169 126,96		169 126,96

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-254 324,96	D-B	-254 324,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202 (1)
LIBELLE : RESEAUX EP-EU VILLEPARISIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		2 670 000,00	A	155 331,38	949 731,39	1 564 937,23	B	155 331,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 670 000,00		155 331,38	949 731,39	1 564 937,23		155 331,38
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 670 000,00		155 331,38	949 731,39	1 564 937,23		155 331,38

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-155 331,38	D-B	-155 331,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					23 950 145,55									
1641 Emprunts en euros (total)					23 950 145,55									
017	CREDIT AGRICOLE	15/11/2010	01/01/2016	02/01/2016	525 000,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,280	EUR	T	C	O	A-1
021 - Assainissement	CAISSE D'EPARGNE	26/03/2012	01/01/2016	05/02/2016	393 771,84	F	Taux fixe à 5.62 %	5,620	5,740	EUR	T	P	O	A-1
022 - Assainissement	CREDIT AGRICOLE	04/12/2006	01/01/2016	29/03/2016	359 920,80	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,020	EUR	T	P	O	A-1
033	DEXIA CL	29/06/2010	01/01/2016	01/03/2016	155 996,40	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,590	EUR	T	P	O	A-1
035 - Assainissement	SFIL CAFFIL	17/12/2003	01/01/2016	01/05/2016	228 139,99	V	(Euribor 12 M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12 M	0,110	0,110	EUR	A	P	O	A-1
036	DEXIA CL	20/01/2012	01/01/2016	20/01/2016	881 250,05	F	Taux fixe à 5.57 %	5,570	5,690	EUR	T	C	O	A-1
037	DEXIA CL	15/02/2002	01/01/2016	02/01/2016	235 000,00	C	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	4,850	5,010	EUR	T	C	O	B-1
038	DEXIA CL	09/12/2002	01/01/2016	02/01/2016	393 024,99	C	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	4,600	4,750	EUR	T	P	O	B-1
039	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/12/2012	01/01/2016	02/01/2016	1 032 500,00	V	Euribor 03 M + 2.4	2,270	2,320	EUR	T	C	O	A-1
040	SFIL CAFFIL	29/06/2010	01/01/2016	02/01/2016	161 254,61	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	3,580	EUR	T	P	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
041	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2012	01/01/2016	28/12/2016	1 020 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,630	EUR	A	C	O	A-1
042	CREDIT AGRICOLE	17/12/2009	01/01/2016	20/03/2016	311 826,49	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,130	EUR	T	P	O	A-1
043	CREDIT AGRICOLE	26/04/2012	01/01/2016	26/01/2016	541 329,76	F	Taux fixe à 6.34 %	6,340	6,490	EUR	T	P	O	A-1
044	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/01/2012	01/01/2016	01/02/2016	153 333,38	V	Euribor 03 M + 1.98	1,850	1,890	EUR	T	C	O	A-1
045	CREDIT MUTUEL	22/12/2010	01/01/2016	31/03/2016	972 356,64	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,490	EUR	T	P	O	A-1
048	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2003	01/01/2016	14/02/2016	102 431,26	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1
050	DEXIA CL	11/01/2006	01/01/2016	02/01/2016	205 200,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,430	3,480	EUR	A	C	O	A-1
051	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009	01/01/2016	15/12/2016	540 000,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	C	O	A-1
052	BANQUE POSTALE	21/02/2013	01/01/2016	01/03/2016	754 539,65	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,020	EUR	A	P	O	A-1
087 - Assainissement	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2007	01/01/2016	31/12/2016	467 483,31	C	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	4,250	4,310	EUR	A	P	O	B-1
088 - Assainissement	CREDIT AGRICOLE	09/05/2011	01/01/2016	05/01/2016	243 780,09	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,920	EUR	T	P	O	A-1
118	DEXIA CL	25/10/2004	01/01/2016	01/12/2016	842 799,32	V	(Euribor 12 M(Postfixé) + 0.06)-Floor -0.06 sur Euribor 12 M(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
119-01	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2002	01/01/2016	30/12/2016	91 779,57	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
119-02	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2003	01/01/2016	19/03/2016	87 427,40	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,070	EUR	T	P	O	A-1
136	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2015	01/01/2016	05/08/2016	1 250 000,00	F	Taux fixe à 2.15 %	2,150	2,170	EUR	T	C	O	A-1
137	BANQUE POSTALE	23/06/2016	23/06/2016	01/10/2016	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,920	EUR	T	C	O	A-1
138	BANQUE POSTALE	23/06/2016	23/06/2016	01/10/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,920	EUR	T	C	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
145	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2015	31/03/2016	10/07/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.11 %	2,110	2,130	EUR	T	C	O	A-1
4689011	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2018	29/12/2018	25/06/2019	3 500 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,450	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 824 250,97									
1681 Autres emprunts (total)					2 824 250,97									
015	Agence de l'eau Seine Normandie	12/03/2013	01/01/2016	28/10/2016	175 410,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
016	Agence de l'eau Seine Normandie	16/10/2009	01/01/2016	13/08/2016	11 838,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
023	Agence de l'eau Seine Normandie	11/10/2011	01/01/2016	04/02/2016	78 461,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
029	Agence de l'eau Seine Normandie	25/03/2003	01/01/2016	27/08/2016	12 216,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
030	Agence de l'eau Seine Normandie	13/05/2004	01/01/2016	30/04/2016	584,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
031	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2011	01/01/2016	29/06/2016	75 246,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
032	Agence de l'eau Seine Normandie	06/10/2011	01/01/2016	31/07/2016	7 590,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
053	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2012	01/01/2016	02/07/2016	33 868,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
054	Agence de l'eau Seine Normandie	25/04/2012	01/01/2016	24/04/2016	30 840,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
055	Agence de l'eau Seine Normandie	25/04/2012	01/01/2016	24/04/2016	59 907,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
056	Agence de l'eau Seine Normandie	21/12/2010	01/01/2016	20/12/2016	46 520,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
057	Agence de l'eau Seine Normandie	18/07/2007	01/01/2016	18/07/2016	35 746,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
058	Agence de l'eau Seine Normandie	20/08/2007	01/01/2016	20/08/2016	41 141,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
059	Agence de l'eau Seine Normandie	30/10/2006	01/01/2016	30/10/2016	22 009,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
074	Agence de l'eau Seine Normandie	31/01/2006	01/01/2016	31/01/2016	28 119,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
075	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2004	01/01/2016	28/07/2016	8 373,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
076	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2010	01/01/2016	30/11/2016	24 897,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
077	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2009	01/01/2016	05/07/2016	415 321,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
078	Agence de l'eau Seine Normandie	18/05/2009	01/01/2016	05/07/2016	761 790,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
079	Agence de l'eau Seine Normandie	01/10/2009	01/01/2016	29/11/2016	25 024,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
080	Agence de l'eau Seine Normandie	22/09/2011	01/01/2016	17/06/2016	23 654,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
081	Agence de l'eau Seine Normandie	22/09/2011	01/01/2016	18/04/2016	30 398,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
082	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2011	01/01/2016	17/06/2016	53 456,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
083	Agence de l'eau Seine Normandie	22/09/2011	01/01/2016	12/03/2016	8 038,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
092	Agence de l'eau Seine Normandie	17/11/2005	01/01/2016	17/11/2016	10 833,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
093	Agence de l'eau Seine Normandie	20/07/2006	01/01/2016	20/07/2016	20 360,01	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
098	Agence de l'eau Seine Normandie	26/05/2009	01/01/2016	25/05/2016	10 740,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
100	Agence de l'eau Seine Normandie	26/05/2009	01/01/2016	25/05/2016	16 567,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
101	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2010	01/01/2016	26/04/2016	53 140,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10199703/01	Agence de l'eau Seine Normandie	16/03/2015	24/11/2016	23/11/2017	13 964,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
102	Agence de l'eau Seine Normandie	21/01/2010	01/01/2016	18/12/2016	14 603,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
105	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2011	01/01/2016	28/09/2016	38 855,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
106	Agence de l'eau Seine Normandie	13/07/2012	01/01/2016	27/02/2016	43 929,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
107	Agence de l'eau Seine Normandie	30/10/2012	01/01/2016	06/02/2016	25 810,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
108	Agence de l'eau Seine Normandie	03/01/2013	01/01/2016	13/11/2016	44 668,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
110	Agence de l'eau Seine Normandie	28/02/2014	01/01/2016	27/02/2016	12 386,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/03/2015	01/01/2016	09/09/2016	47 171,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
130	Agence de l'eau Seine Normandie	19/03/2012	01/01/2016	09/09/2016	19 301,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
131	Agence de l'eau Seine Normandie	19/03/2012	01/01/2016	09/09/2016	136 162,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
133	Agence de l'eau Seine Normandie	08/01/2015	01/01/2016	09/09/2016	143 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
141	Agence de l'eau Seine Normandie	16/03/2015	01/01/2016	09/09/2016	120 391,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
143	Agence de l'eau Seine Normandie	03/03/2015	01/01/2016	09/09/2016	41 277,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					26 774 396,52									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 079 711,34					1 208 444,41	508 315,78	0,00	97 162,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 079 711,34					1 208 444,41	508 315,78	0,00	97 162,58
017	N	0,00	A-1	420 000,00	11,75	F	Taux fixe à 3.24 %	3,230	35 000,00	14 316,76	0,00	3 364,20
021 - Assainissement	N	0,00	A-1	346 296,31	13,35	F	Taux fixe à 5.62 %	5,600	16 716,11	20 049,09	0,00	2 972,73
022 - Assainissement	N	0,00	A-1	283 220,14	8,74	F	Taux fixe à 3.96 %	3,950	26 580,71	11 876,63	0,00	31,15
033	N	0,00	A-1	128 856,53	11,67	F	Taux fixe à 2.57 %	2,560	9 279,35	3 461,13	0,00	266,77
035 - Assainissement	N	0,00	A-1	162 914,66	5,33	V	(Euribor 12 M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12 M	0,000	22 810,76	0,00	0,00	0,00
036	N	0,00	A-1	646 250,09	8,05	F	Taux fixe à 5.57 %	5,560	78 333,32	38 723,11	0,00	6 999,25
037	N	0,00	B-1	175 000,00	8,50	C	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	4,900	20 000,00	9 219,72	0,00	2 145,45
038	N	0,00	B-1	319 557,70	9,00	C	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	4,650	25 838,33	15 661,70	0,00	3 715,75
039	N	0,00	A-1	784 700,00	9,25	V	Euribor 03 M + 2.4	2,100	82 600,00	17 578,80	0,00	4 129,75
040	N	0,00	A-1	134 859,79	11,50	F	Taux fixe à 3.53 %	3,520	9 109,23	4 962,41	0,00	1 176,92
041	N	0,00	A-1	840 000,00	13,99	F	Taux fixe à 4.56 %	4,610	60 000,00	41 610,00	0,00	319,20

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
042	N	0,00	A-1	259 024,93	10,97	F	Taux fixe à 4.07 %	4,060	18 317,86	11 010,62	0,00	292,84
043	N	0,00	A-1	479 667,02	13,32	F	Taux fixe à 6.34 %	6,320	21 859,86	31 283,90	0,00	5 406,38
044	N	0,00	A-1	113 333,37	8,33	V	Euribor 03 M + 1.98	1,670	13 333,36	2 039,03	0,00	313,93
045	N	0,00	A-1	815 775,18	12,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,440	53 996,69	29 313,55	0,00	0,00
048	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,540	11 908,78	136,86	0,00	0,00
050	N	0,00	A-1	86 400,00	2,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,470	28 800,00	4 006,24	0,00	2 996,45
051	N	0,00	A-1	360 000,00	5,96	F	Taux fixe à 3.66 %	3,650	60 000,00	15 372,00	0,00	549,00
052	N	0,00	A-1	613 029,18	9,17	F	Taux fixe à 4.02 %	4,010	49 041,00	26 615,22	0,00	20 468,02
087 - Assainissement	N	0,00	B-1	368 037,19	9,00	C	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	4,300	34 295,38	17 336,62	0,00	0,00
088 - Assainissement	N	0,00	A-1	228 319,51	22,51	F	Taux fixe à 4.83 %	4,820	5 402,82	11 191,91	0,00	2 603,80
118	N	0,00	A-1	707 232,45	10,92	V	(Euribor 12 M(Postfixé) + 0.06)-Floor -0.06 sur Euribor 12 M(Postfixé)	0,000	47 410,78	0,00	0,00	0,00
119-01	N	0,00	A-1	56 089,56	4,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,780	12 457,43	3 283,40	0,00	0,00
119-02	N	0,00	A-1	57 397,73	4,97	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	10 352,64	1 309,86	0,00	35,95
136	N	0,00	A-1	1 125 000,00	22,35	F	Taux fixe à 2.15 %	2,140	50 000,00	24 859,39	0,00	3 695,32
137	N	0,00	A-1	4 437 500,00	17,50	F	Taux fixe à 1.91 %	1,900	250 000,00	87 740,63	0,00	20 953,63
138	N	0,00	A-1	1 331 250,00	17,50	F	Taux fixe à 1.91 %	1,900	75 000,00	26 322,20	0,00	6 286,09
145	N	0,00	A-1	1 800 000,00	22,28	F	Taux fixe à 2.11 %	2,100	80 000,00	39 035,00	0,00	8 440,00
4689011	N	0,00	A-1	0,00	20,23	F	Taux fixe à 1.44 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 521 254,17					434 642,57	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 521 254,17					434 642,57	0,00	0,00	0,00
015	N	0,00	A-1	137 822,49	10,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 529,33	0,00	0,00	0,00
016	N	0,00	A-1	7 892,03	5,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 315,33	0,00	0,00	0,00
023	N	0,00	A-1	60 355,35	9,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 035,53	0,00	0,00	0,00
029	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 072,00	0,00	0,00	0,00
030	N	0,00	A-1	146,18	0,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	146,13	0,00	0,00	0,00
031	N	0,00	A-1	54 724,80	7,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 840,60	0,00	0,00	0,00
032	N	0,00	A-1	5 520,00	7,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	690,00	0,00	0,00	0,00
053	N	0,00	A-1	25 401,60	8,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 822,40	0,00	0,00	0,00
054	N	0,00	A-1	23 130,00	8,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 570,00	0,00	0,00	0,00
055	N	0,00	A-1	44 930,38	8,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 992,27	0,00	0,00	0,00
056	N	0,00	A-1	32 564,44	6,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 652,07	0,00	0,00	0,00
057	N	0,00	A-1	20 426,66	3,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 106,66	0,00	0,00	0,00
058	N	0,00	A-1	10 285,41	0,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 285,42	0,00	0,00	0,00
059	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 336,66	0,00	0,00	0,00
074	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 373,12	0,00	0,00	0,00
075	N	0,00	A-1	2 093,38	0,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 093,33	0,00	0,00	0,00
076	N	0,00	A-1	17 428,16	6,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 489,73	0,00	0,00	0,00
077	N	0,00	A-1	332 257,16	11,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 688,10	0,00	0,00	0,00
078	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	253 930,17	0,00	0,00	0,00
079	N	0,00	A-1	17 516,80	6,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 502,40	0,00	0,00	0,00
080	N	0,00	A-1	18 196,00	9,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 819,60	0,00	0,00	0,00

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
081	N	0,00	A-1	23 383,35	9,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 338,33	0,00	0,00	0,00
082	N	0,00	A-1	41 120,65	9,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 112,07	0,00	0,00	0,00
083	N	0,00	A-1	6 028,78	8,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	669,87	0,00	0,00	0,00
092	N	0,00	A-1	4 333,33	1,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 166,66	0,00	0,00	0,00
093	N	0,00	A-1	10 180,00	2,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 393,34	0,00	0,00	0,00
098	N	0,00	A-1	7 160,03	5,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 193,33	0,00	0,00	0,00
100	N	0,00	A-1	11 044,80	5,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 840,80	0,00	0,00	0,00
101	N	0,00	A-1	37 198,00	6,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 314,00	0,00	0,00	0,00
10199703/01	N	0,00	A-1	12 102,14	12,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	930,93	0,00	0,00	0,00
102	N	0,00	A-1	10 952,42	8,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 216,93	0,00	0,00	0,00
105	N	0,00	A-1	28 258,69	7,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 532,33	0,00	0,00	0,00
106	N	0,00	A-1	34 515,80	10,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 137,80	0,00	0,00	0,00
107	N	0,00	A-1	19 854,00	9,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 985,40	0,00	0,00	0,00
108	N	0,00	A-1	34 360,65	9,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 436,07	0,00	0,00	0,00
110	N	0,00	A-1	9 732,08	10,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	884,73	0,00	0,00	0,00
129	N	0,00	A-1	37 736,81	11,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 144,73	0,00	0,00	0,00
130	N	0,00	A-1	15 440,81	11,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 286,73	0,00	0,00	0,00
131	N	0,00	A-1	115 737,70	16,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 808,10	0,00	0,00	0,00
133	N	0,00	A-1	122 088,90	16,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 181,70	0,00	0,00	0,00
141	N	0,00	A-1	96 312,79	11,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 026,07	0,00	0,00	0,00
143	N	0,00	A-1	33 021,60	11,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 751,80	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 600 965,51					1 643 086,98	508 315,78	0,00	97 162,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
037	DEXIA CL	235 000,00	175 000,00	1	11,00		Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	36 506,35	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	4,900	9 219,72	0,00	0,94
038	DEXIA CL	393 024,99	319 557,70	1	12,00		Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	70 753,44	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.1%)	4,650	15 661,70	0,00	1,72
087 - Assainissement	CAISSE D'EPARGNE	467 483,31	368 037,19	1	11,00		Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	75 822,70	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	4,300	17 336,62	0,00	1,98
TOTAL (B)		1 095 508,30	862 594,89						183 082,49			42 218,04	0,00	4,64
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 095 508,30	862 594,89						183 082,49			42 218,04	0,00	4,64

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	68	0	0	0	0	
	% de l'encours	95,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 738 370,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	4,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	862 594,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 071 000,00	1 767 910,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 071 000,00	1 767 910,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 636 000,00	1 337 684,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	435 000,00	430 226,15
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 767 910,92	17 637 556,71	0,00	19 405 467,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 260 575,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 636 700,00	0,00
10222	FCTVA	1 636 700,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 623 875,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 623 874,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	15 882 318,00	0,00	1 700 600,00	17 582 918,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 405 467,63
Ressources propres disponibles	17 582 918,00
Solde	V = IV – II (3)
	-1 822 549,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .